

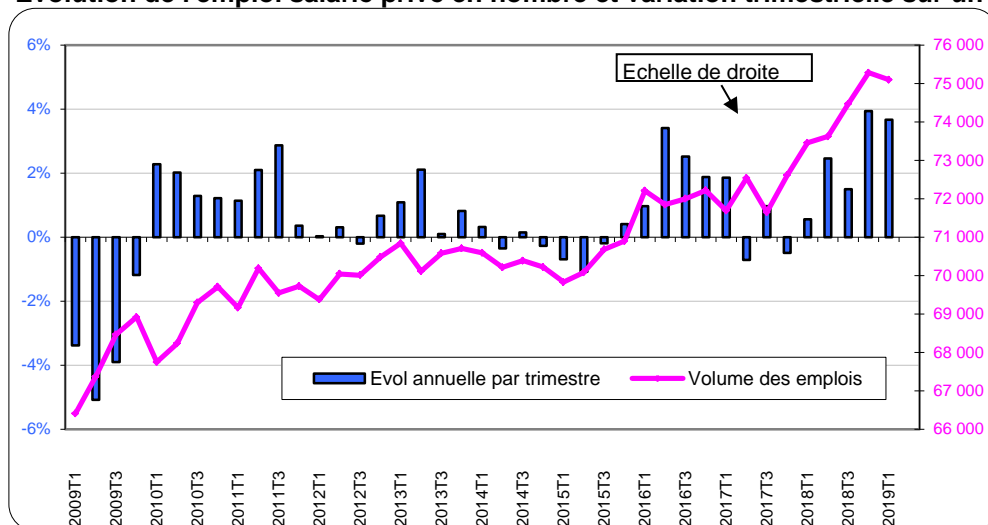
EMPLOI - MARCHÉ DU TRAVAIL

Premier trimestre 2019

Au premier trimestre 2019, l'emploi salarié privé augmente de 2,2% sur un an en Guadeloupe (il a augmenté de 3,7% au quatrième trimestre 2018). Le nombre de contrats signés en intérim augmente de 10,6% et celui du volume d'emploi correspondant est en hausse de 7,2% (Equivalent Emplois Temps Plein (EETP)). Le nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) augmente de 8,4% par rapport au premier trimestre 2018. Le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi est en hausse de 11,1% sur un an. Le nombre d'offres durables (6 mois et plus) augmente de 32,7%. Le nombre d'offres non durables (durée inférieure à 6 mois) est en baisse de 12,9%. Au premier trimestre 2019, 270 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi (-3,6% sur un an). Le nombre de ruptures conventionnelles homologuées par la Dieccte Guadeloupe atteint 615 sur le trimestre (-13,5% sur un an). La demande d'emploi de catégorie A diminue de 2,8% sur un an à 54 540 inscrits. Pour les plus jeunes (les moins de 25 ans), elle diminue de 12,5%. Pour les plus âgés (50 ans et plus), la hausse atteint 3,1%.

Avertissement : Toutes les évolutions sont mesurées en glissement annuel (comparaison d'un trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente). Remarque : les chiffres concernant l'emploi sont susceptibles d'être modifiés.

Evolution de l'emploi salarié privé en nombre et variation trimestrielle sur un an (cvs)



Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

Au premier trimestre 2019, le secteur privé emploie 75 098 salariés en Guadeloupe en données corrigées des variations saisonnières (cvs). L'emploi salarié privé augmente de 2,2% sur un an. Il a connu une hausse de 3,7% au quatrième trimestre 2018 sur un an (chiffre révisé). Depuis le troisième trimestre 2011, la croissance des effectifs, bien que globalement positive, est modérée et reste en-deça de celle observée en 2010-2011, après le creux de 2009. L'emploi privé connaît ensuite un regain en 2015-2016 qui tranche avec la stabilité précédente. La volatilité s'accroît à partir de 2017. L'emploi est nettement dynamique depuis mi-2017.

Note de lecture :
Echelle de droite : courbe en niveau (trimestriel),
Echelle de gauche : Evolution trimestrielle en glissement annuel.

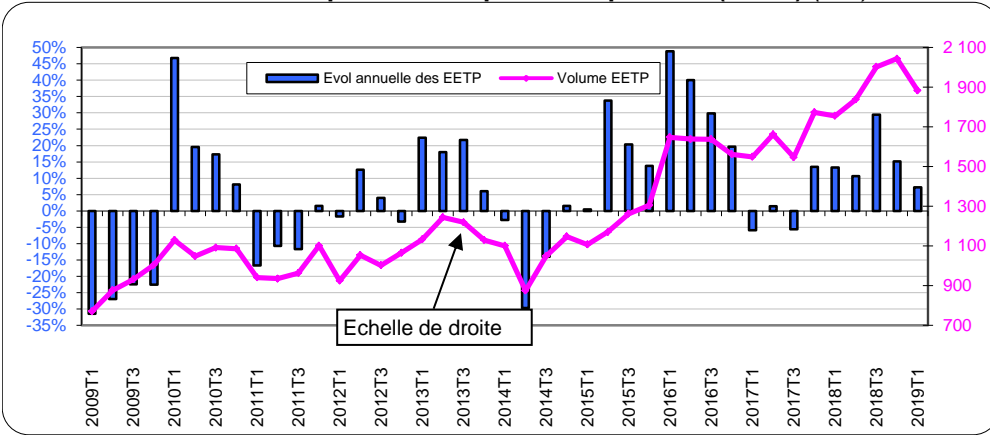
Emploi salarié privé et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

Secteurs d'activités (NACE 17)	2019T1	2018T4	2018T3	2018T2
AZ : Agriculture	1 447	-4,3%	-1,9%	-6,8%
C1-DE : Total industrie	8 386	5,4%	6,6%	3,6%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3 046	5,3%	6,2%	4,5%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0	0,0%	0,0%	0,0%
C3 : Fabrication d'équip. électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	187	-7,4%	-5,1%	-8,3%
C4 : Fabrication de matériels de transport	44	175,0%	2,4%	-15,8%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	3 138	3,4%	4,4%	6,6%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1 972	9,0%	12,6%	9,0%
FZ : Construction	6 061	5,7%	8,9%	12,7%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	14 820	1,9%	2,3%	2,9%
HZ-RU : Total Autres services	44 384	1,8%	2,9%	1,9%
HZ : Transports et entreposage	5 816	3,7%	5,9%	6,6%
IZ : Hébergement et restauration	5 290	9,2%	6,7%	4,3%
JZ : Information et communication	2 119	-2,7%	1,4%	1,5%
KZ : Activités financières et d'assurance	3 115	-1,5%	-0,1%	-0,6%
LZ : Activités immobilières	693	-1,6%	-6,4%	-3,5%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	9 412	0,0%	0,0%	0,0%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	12 337	-0,3%	2,9%	1,9%
RU : Autres activités de services	3 734	-3,7%	-4,2%	-5,9%
Interim	1 868	-3,4%	8,6%	40,0%
Ensemble des secteurs	75 098	2,2%	3,7%	3,9%

Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe - Note de lecture : les évolutions trimestrielles en glissement annuel en vert > 0, en rouge < 0 et en noir = 0

Au premier trimestre 2019, quatre des cinq secteurs d'activité agrégés voient leurs effectifs augmenter sur un an. L'agriculture est le seul secteur qui diminue (-4,3%). La construction est en hausse de 5,7%, poursuivant plusieurs fortes hausses aux trimestres précédents. L'industrie est en hausse de 5,4%. Les principaux secteurs industriels sont bien orientés, exception faite de celui des équipements électriques, électroniques, informatiques et la fabrication de machines. Les effectifs y sont cependant très faibles. Le secteur du commerce et de la réparation (automobiles et motocycles) progresse de 1,9%. Les autres services sont en hausse de 1,8%. Le transport et entreposage ainsi que l'hébergement et la restauration enregistrent de belles progressions (3,7 et 9,2% respectivement). Les autres activités sont en recul, à l'exception des activités scientifiques et techniques, parfaitement stables. Remarque : certains secteurs à faibles effectifs en Guadeloupe peuvent présenter des évolutions fortes d'un trimestre à l'autre non significatives (exemple fabrication de matériels de transport).

Intérim : évolution de l'Equivalent Emplois Temps Plein (EETP) (cvs)



Au premier trimestre 2019, 13 289 contrats d'intérim ont été signés en Guadeloupe, ce qui représente 1 883 Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP). Le nombre de missions d'intérim augmente de 10,6% au premier trimestre 2019 sur un an après une baisse de 6,4% au quatrième trimestre 2018. L'Equivalent Emplois à Temps Plein augmente de 7,2% (+15,2% au quatrième trimestre 2018 sur un an, chiffre révisé). La durée moyenne des missions achevées est de 2,2 semaines au premier trimestre 2019 (2,3 semaines au quatrième trimestre 2018, chiffre révisé).

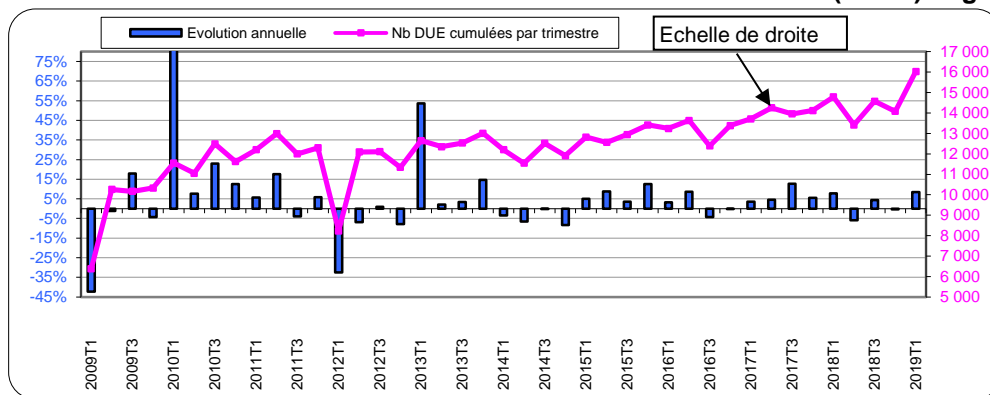
Source : Dares, champ Guadeloupe et Îles du Nord, séries révisées en hausse en niveau dans le cadre du passage à la DSN

L'intérim sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2019T1		2018T4		2018T3		2018T2
Nbre de contrats d'intérim	13 289		10,6%		-6,4%		9,7%
EETP	1 883		7,2%		15,2%		29,5%
							10,6%

Source : Dares, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE

Evolution trimestrielle des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) et glissement annuel (cvs)



Au premier trimestre 2019, les employeurs ont transmis 16 028 Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) en Guadeloupe, soit une hausse de 8,4% sur un an. Les DPAE longues (durée d'embauche supérieure à un mois) représentent 51,8% de l'ensemble des DPAE et sont en hausse de 13,9% au premier trimestre 2019. Elles étaient stables au quatrième trimestre 2018 sur un an (chiffre révisé). Les DPAE courtes (durée d'embauche inférieure à un mois) représentent 48,2% des DPAE et sont en hausse de 3,0% (baisse de 0,6% au quatrième trimestre 2018, chiffre révisé).

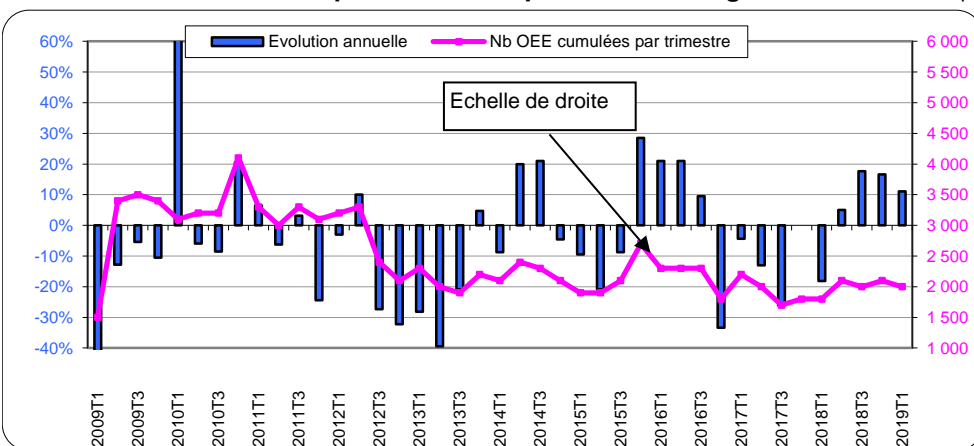
Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

Nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2019T1		2018T4		2018T3		2018T2
DPAE Longues	8 298		13,9%		0,0%		11,3%
dont CDD (plus d'un mois)	5 288		14,6%		-1,2%		13,1%
dont CDI	3 010		12,6%		1,9%		8,3%
DPAE courtes (mois d'un mois)	7 730		3,0%		-0,6%		-2,1%
Moins de 20 salariés	7 866		19,9%		-2,2%		-0,5%
20 salariés et plus	8 162		-0,8%		1,2%		8,7%
Total DPAE (hors intérim)	16 028		8,4%		-0,3%		4,4%
							-5,9%

Les intentions d'embauche dans les établissements de 20 salariés et plus enregistrent une baisse de 0,8% au premier trimestre 2019. Dans les établissements de moins de 20 salariés, le nombre de DPAE est en hausse de 19,9% sur un an.

Evolution des offres d'emploi collectées par trimestre et glissement annuel (cvs)



Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont en hausse de 11,1% au premier trimestre 2019 en Guadeloupe sur un an (+16,7% au quatrième trimestre 2018). Durant cette période, 2 000 offres d'emploi ont été collectées par Pôle emploi. Les offres durables (6 mois et plus) sont en hausse de 32,7% sur le trimestre (+24,4% au quatrième trimestre 2018 sur un an). Les offres non durables (durée inférieure à 6 mois) sont en baisse de 12,9% sur le trimestre (hausse de 7,4% au quatrième trimestre 2018 sur un an). Remarque : les évolutions des offres d'emplois sont très volatiles d'un trimestre à l'autre. Les résultats CVS peuvent aussi être révisés.

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

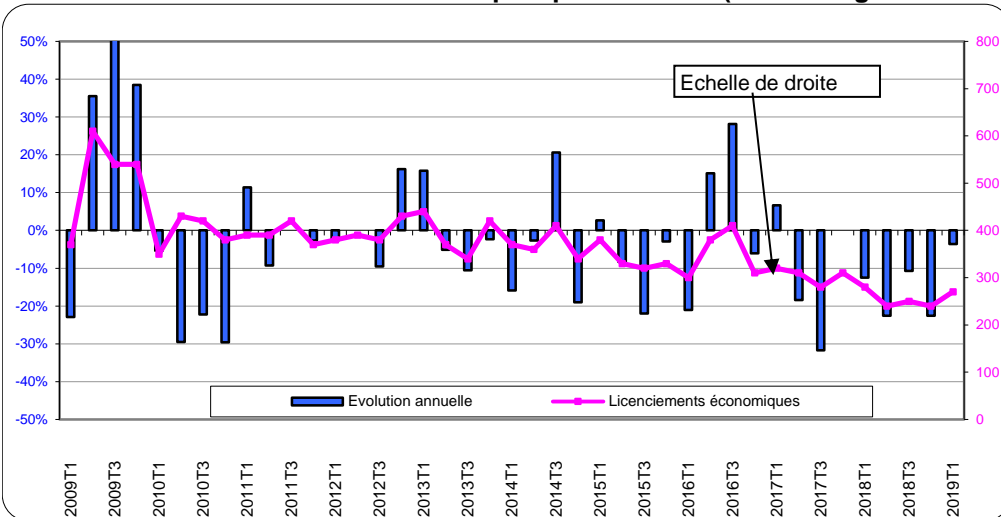
Les offres d'emploi sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2019T1		2018T4		2018T3		2018T2
offres durables	1 260		32,7%		24,4%		13,5%
offres non durables	740		-12,9%		7,4%		23,1%
Ensemble	2 000		11,1%		16,7%		17,6%
							5,0%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Depuis fin 2008, l'évolution des offres d'emploi collectées est orientée à la baisse après une période 2006-2008 plus favorable.

Evolution des licenciements économiques par trimestre (niveau et glissement annuel) (cvs)



Au premier trimestre 2019, 270 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi en Guadeloupe (cvs). Ce nombre diminue de 3,6% par rapport au premier trimestre de 2018. Le niveau des licenciements économiques a enregistré une petite remontée entre le deuxième trimestre 2016 (sur un an) et le premier trimestre 2017, exception faite du quatrième trimestre 2016. Les trimestres suivants sont orientés à la baisse. Le niveau des licenciements économiques oscille entre 300 et 500 par trimestre en Guadeloupe depuis quelques années et est au plus bas depuis 2018.

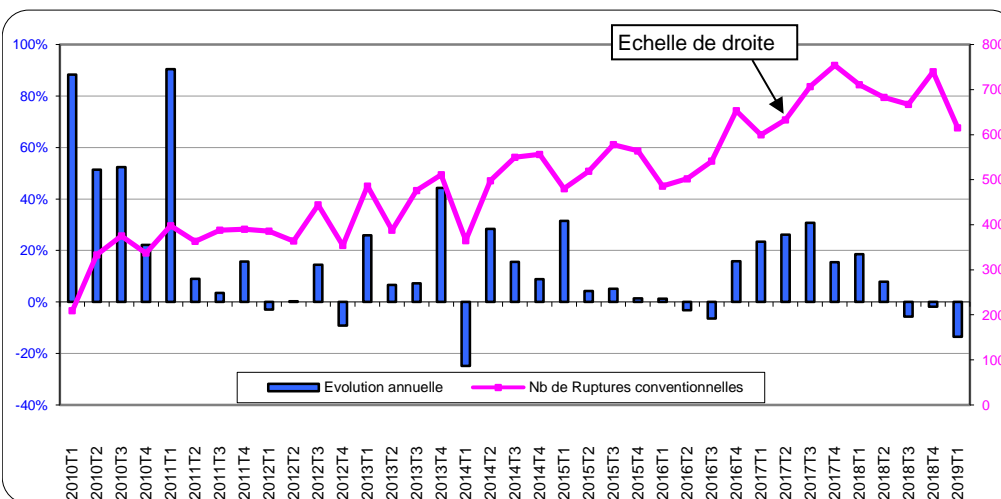
Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Licenciements économiques sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2019T1	2018T4	2018T3	2018T2
Licenciements économiques	270	-3,6%	-22,6%	-22,6%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Evolution des ruptures conventionnelles par trimestre (niveau et glissement annuel) - (Brut)



Au premier trimestre 2019, 615 ruptures conventionnelles ont été homologuées par la Dicccte de Guadeloupe. Ce nombre diminue de 13,5% par rapport au premier trimestre 2018 où 711 ruptures avaient été homologuées. Au quatrième trimestre 2018, le nombre de ruptures était en baisse de 1,9% (rapporté au quatrième trimestre 2017). Le flux des ruptures conventionnelles a connu une progression forte et régulière dans la foulée de la création de cette mesure en septembre 2008. Les évolutions ont d'abord été très fortes et sont nettement moindres depuis juin 2011 même si elles peuvent être encore très marquées à l'occasion. Ce fût par exemple le cas entre le quatrième trimestre 2016 et mi-2018.

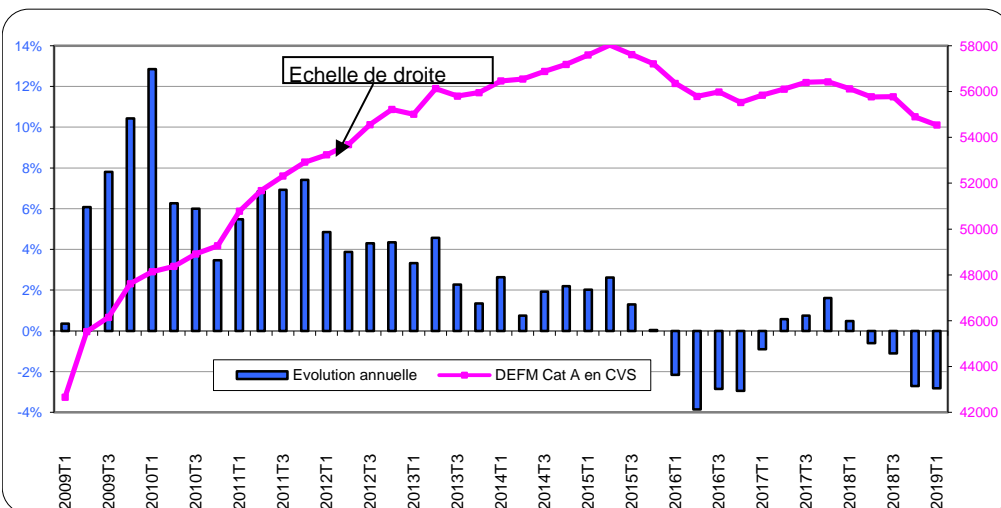
Source : Dicccte Guadeloupe, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE

Ruptures conventionnelles sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2019T1	2018T4	2018T3	2018T2
Ruptures conventionnelles	615	-13,5%	-1,9%	7,9%

Source : Dicccte Guadeloupe, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE, information manquante sur les salariés protégés aux T2 et T3 2016 (quelques unités manquantes)

Evolution de la Demande d'emploi en fin de mois à Pôle emploi (cvs)



Au premier trimestre 2019, 54 540 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (cvs) en Guadeloupe. Ce nombre diminue de 2,8% par rapport au premier trimestre 2018. Au quatrième trimestre 2018, la demande diminuait de 2,7% sur un an (rapportée au quatrième trimestre 2017). A partir de fin 2008, la croissance de la Demande d'Emploi en Fin de Mois a été particulièrement forte, ce qui s'est traduit par un niveau de DEFM qui atteignait des records. Les hausses trimestrielles en glissement annuel ont néanmoins eu tendance à ralentir depuis les valeurs les plus hautes autour de 12,0% au premier trimestre 2010. Entre le quatrième trimestre 2015 et le premier de 2017, elles sont même devenues négatives pour la première fois depuis huit ans.

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

La DEFM catégorie A sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2019T1	2018T4	2018T3	2018T2
Hommes	23 630	-3,6%	-3,6%	-2,9%
Femmes	30 910	-2,2%	-2,0%	0,3%
Moins 25 ans	5 450	-12,5%	-12,6%	-6,8%
25 à 49 ans	30 430	-4,3%	-4,3%	-3,4%
50 ans et +	18 660	3,1%	3,7%	5,3%
Ensemble	54 540	-2,8%	-2,7%	-1,1%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Au premier trimestre 2019, le nombre de jeunes de moins de 25 ans est en baisse de 12,5% par rapport au même trimestre de 2018 (en catégorie A). Pour les plus âgés (50 ans et plus), l'augmentation sur un an atteint 3,1% au premier trimestre 2019 et valait 3,7% au quatrième trimestre 2018 (en évolution sur un an).

Définitions

Emploi

Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) sur lesquels ils portent leurs effectifs salariés. Cette déclaration est mensuelle si leur effectif est supérieur à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil. L'effectif salarié Urssaf est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss. Le champ "Privé" couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les activités agricoles sont prises en compte de façon marginale en France hexagonale, où elles relèvent de la compétence de la Mutualité sociale agricole (MSA). Par contre, le dénombrement des salariés agricoles est exhaustif dans les DOM, car les CGSS y assurent les missions des caisses de la MSA.

Intérim

Depuis juillet 2018, la Déclaration sociale nominative (DSN) est l'unique source des statistiques d'intérim. Elle se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission -RMM- adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares service statistique du ministère du travail, élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les contrats à durée indéterminée (CDI). La DARES produit notamment le nombre de contrats d'intérim commencés dans le mois, le trimestre ou l'année, le nombre d'intérimaires et calcule les Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP) ainsi que la durée moyenne des missions achevées au cours de la période (mois, trimestre, année). Figurent dans cette publication les deux concepts suivants :

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des estimations trimestrielles d'emploi, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multiactivité

Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP) au cours d'une période : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées de la période. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année.

Déclaration Préalable à l'embauche (DPAE)

- La DPAE permet à l'employeur d'effectuer l'ensemble des formalités obligatoires liées à l'embauche. La DPAE est remplie par l'employeur et adressée à la CGSS (quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail) au plus tôt huit jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. C'est une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme.

- Le champ couvert : Ces données utilisées concernent l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim) et le secteur public (agents non fonctionnaires).

- Définition : Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Rupture conventionnelle

C'est une procédure qui permet à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie. Cette rupture résulte d'une convention signée par les parties au contrat, c'est-à-dire l'employeur et le salarié.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

Direction : Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.80.50.00

Courriel : 971.statistiques@dieccte.gouv.fr
Site internet : <http://guadeloupe.dieccte.gouv.fr/>

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahault
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint-Martin :

23 rue de Spring, cité administrative, Concordia, 97150 Saint-Martin
Téléphone : 05.90.29.09.16

Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard
97100 Basse-Terre
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.81.60.05

Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoir-Dothémare
97139 Les Abymes
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.90.28.95

Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe (CGSS)

Direction du recouvrement

Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare
97139 Les Abymes
Téléphone : 05.90.90.57.09
Courriel : stats.cgssdom@urssaf.fr

Directeurs de publication : Alain Frances & Henri Yacou
Réalisation Dieccte/service ESE (Charly Darmalingon & Roman Janik)
en partenariat avec la CGSS

Date de publication : Juillet 2019

